

## DROIT A L'IMAGE / AUTORISATION PARENTALE

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à photographier et/ou à filmer les enfants lors des activités péri et extrascolaire. Il s'agit de photographies individuelles, de groupe ou bien des enfants en activité. Il ne s'agit pas de films individuels mais de films montrant les enfants en activités ou mis en scène pour la réalisation de petits films.

En application de la loi informatique et libertés d'expression et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos et les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). En cas de refus de votre part, nous serions dans l'obligation d'écarter votre enfant lors des prises de vue.

Je soussigné(e) .....

Adresse : .....

N° de téléphone : ..... Adresse mail : .....

Agissant en tant que responsable légal de l'enfant (nom et prénom) :

.....

---

Autorise la responsable de la Maison des jeunes de Linxe, ainsi que les animateurs et animatrices :

- |  |                              |                              |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - A prendre mon fils / ma fille en photo | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - A filmer mon fils / ma fille           | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Autorise la diffusion de ces photos ou de ces films :

- |   |                              |                              |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - Sur le site de la mairie                                  | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - Sur le facebook de la mairie (Linxe.com)                  | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - Sur le facebook de la Maison des jeunes                   | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - Sur les supports papiers ou numérique auprès des familles | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - Sur Whatsapp  | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Les parents et les enfants s'engagent à ne pas partager ces photos ou vidéos.

Observations :

Ces prises de vue ne pourront être ni venues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par la Maison des jeunes est garanti, de même que le droit de retrait.

Etabli pour faire valoir ce droit,

Le ..... à .....

Signature du représentant légal :

Signature du représentant de la MDJ :

Signature du Maire :